



RENOUVELLEMENT ARBITRE SAISON 2017/2018

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-après les informations relatives à votre renouvellement en qualité d'arbitre pour la saison 2017-2018.

👉 Délivrance licence

1 – Bordereau de demande de licence :

- Prenez contact avec votre club qui vous remettra votre bordereau de demande pré-imprimé de licence arbitre et les modalités d'assurances.
- Complétez et/ou modifiez les renseignements figurant sur ce bordereau avant de le remettre à votre club qui procédera à son enregistrement en ligne.
- La **date limite de renouvellement (enregistrement par votre club) est fixée au 15 juillet 2017** (les arbitres renouvelant après cette date ne compteront pas dans les obligations de leur club – article 33 du statut de l'arbitrage)

2 – Dossier médical :

- Transmettez, **par voie postale**, au District du Jura de Football, votre dossier médical - sous pli confidentiel - **au plus tard dans le délai de 60 jours** à compter de la date de l'enregistrement de votre demande de licence. Passé ce délai, votre demande de licence est annulée.
Il est toutefois préférable de l'envoyer également avant le 15 juillet pour être désignable dès le début de saison et ainsi couvrir les obligations du club.

👉 Si vous êtes arbitre indépendant

- Adressez toutes les pièces de votre demande de licence (bordereau et chèque de 40 €) à la Ligue Bourgogne-Franche-Comté, Antenne de Montbéliard - 2, Route de Bethoncourt - BP 82166 - 25202 MONTBELIARD Cedex.
- Adressez votre dossier médical au District du Jura de Football.

👉 Démission et/ou changement de statut

- Tout arbitre souhaitant démissionner prendra contact avec son nouveau club qui fera, via Footclubs, une demande de changement de club ⇒ au plus tard le 15 juillet 2017.
- Tout arbitre souhaitant démissionner et rester sans appartenance (changement de statut) devra transmettre sa demande motivée et sa demande de licence à la Ligue qui se chargera de saisir la demande de démission afin que son ancien club en soit informé → au plus tard le 15 Juillet 2017.

👉 Questionnaire de renseignements

- Nous joignons au présent courrier un questionnaire de renseignements pour la commission de désignation à retourner **le plus rapidement possible** afin d'établir les groupes d'arbitres fin juin dernier délai.

Vous souhaitant une bonne fin de saison,
Recevez nos salutations les meilleures.

Didier VINCENT,
Président C.D.A Jura

Attention,
Pour que votre dossier soit recevable, veuillez à respecter les délais cités dans les règlements.